

L'ESSENTIEL DE L'INFO

RENCONTRES AVEC LE NOUVEAU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



Après une réunion multilatérale avec l'ensemble des OS de la police nationale le 8 juillet, le SCSI a rencontré Gérald Darmanin le lundi 20 juillet. Nous avons dressé le constat de la situation actuelle et des actions nécessaires durant les 600 jours qui nous séparent de la fin du quinquennat. L'ensemble des sujets relatifs à la délinquance (mortiers, rodéos...), à la simplification judiciaire et administrative attendue ont été abordés ainsi que les questions catégorielles et de reconnaissance pour le corps de commandement. Le ministre réunira à nouveau la parité syndicale à la rentrée.

DÉBUT DU TRAVAIL SUR LES LDG AVANCEMENT

La loi de transformation de la fonction publique adoptée l'année dernière continue à produire ses effets. Après la mise en place des lignes directrices de gestion qui encadrent la gestion des mobilités des agents, celles relatives à l'avancement sont en discussion avec les organisations syndicales. En effet, les CAP ne sont plus compétentes depuis le 1er janvier 2020 pour l'examen des mutations et ne le seront plus à compter du 1er janvier 2021 pour les promotions. Ces lignes directrices de gestion définiront les modalités du dialogue social préalable aux avancements avec

MISE EN PLACE DES APPRENTISSAGES PARTAGÉS

Une période de formation commune aux trois corps actifs portant sur les fondamentaux du métier de policier sera mise en place du 14 septembre au 9 octobre 2020. Ces apprentissages partagés concerneront donc notamment la 26ème promotion d'officiers de police dont les 100 élèves seront répartis pour la suivre dans 7 ENP, 1 CFP et dans les deux implantations de l'ENSP. Dans les ENP, les élèves des trois corps seront réunis en sections comptant



chacune un élève commissaire et deux élèves officiers. Le programme comprend, par exemple, des séquences sur les valeurs de l'institution, les TSI et les outils informatiques. Cette évolution va dans le sens d'une meilleure cohésion entre les corps que défend le SCSI.

INFOS GESTION

- Le premier mouvement 2020 sous LDG s'est achevé le 8 juillet (prise de poste au 1er septembre 2020). Le dialogue social « nouvelle formule » s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes qui ont permis au SCSI de défendre sans relâche vos intérêts ;
- Un mouvement ponctuel restreint aux postes à pourvoir en urgence (libérés au MG1) va sortir avant le 24 juillet pour une même prise de poste au 1er septembre ;
- Le TG des capitaines exceptionnels est paru, 45 nouveaux collègues sont concernés pour un total de 110 en 2020. La date d'effet est rétroactivement fixée au 1er janvier 2020 ou à la date statutaire d'éligibilité ;
- Le mouvement des fonctionnels en cours sera validé par TG fin juillet.